

[www.elgazalacom.nat.tn](http://www.elgazalacom.nat.tn)

**Le Chef de l'Etat a présidé un Conseil Ministériel : Série de mesures pour stimuler l'emploi et promouvoir l'investissement -le 3 Juillet 2008**

**Reconnaissance Européenne de l'activité création d'entreprises et de l'innovation au niveau du pôle**

**Labellisation du Pôle Elgazala**

**« EC-BIC/CEEI »**

Lire page 2



**CERTIFICAT pour le Pôle Elgazala**

**Membre du réseau EBN**

**« European Bic Network »**



**Série de mesures pour stimuler l'emploi et promouvoir l'investissement**

*Augmentation des fonds alloués au régime Sivp pour le recrutement de 6.000 diplômés de l'enseignement supérieur*

- Augmentation des fonds alloués au financement des microprojets par les associations de développement au profit de 18.000 nouveaux bénéficiaires
- Accroissement des interventions du FNE en faveur de 3.000 bénéficiaires supplémentaires
- Programme exceptionnel de chantiers nationaux et régionaux de 15 MD répartis selon des critères objectifs
- Accélérer le rythme d'aménagement des zones industrielles publiques et privées
- Programme intégral pour la construction de locaux industriels au profit de chaque gouvernorat prioritaire
- Réaliser des complexes industriels et technologiques intégrés en prolongement des pôles technologiques
- Entamer l'extension du pôle d'El Ghazala par la réalisation d'un nouveau complexe technologique pour le soutien et les services à distance
- Atteindre la formation de 7.000 ingénieurs par an dans les spécialités prometteuses
- Inciter les grandes sociétés à créer des centres de formation professionnelle intégrés et des centres de recherche et de développement
- Accompagner, à hauteur de 40%, les interventions du Foprod au titre de l'autofinancement des projets dans toutes les régions
- Mettre en place des programmes de développement intégré au bénéfice de 50 délégations prioritaires
- Porter le seuil du crédit foncier de 100.000 à 150.000 dinars et du taux des crédits de 90 à 95%

Dans le cadre des Conseils ministériels consacrés au suivi de l'impulsion du développement dans les régions, le Président Zine El Abidine Ben Ali a présidé, le 3 juillet 2008, un Conseil Ministériel portant sur l'examen des moyens propres à stimuler l'emploi et à promouvoir l'investissement. Après avoir passé en revue l'évolution du rythme de l'emploi et de l'investissement et les différents indicateurs dans ce secteur et en vue de valoriser les résultats positifs enregistrés de manière à répondre aux exigences de la prochaine étape, particulièrement au niveau de l'amélioration de la couverture

des demandes d'emploi et de la consolidation des impératifs du développement dans les régions, le Conseil a décidé les mesures suivantes :

Premièrement : concernant une politique dynamique de l'emploi :

- Augmenter les fonds alloués au régime de stages d'initiation à la vie professionnelle (Sivp) pour les diplômés de l'enseignement supérieur en faveur de 6.000 bénéficiaires de manière à accroître le nombre des bénéficiaires de ce régime de 30.000 à 36.000.
- Lancer une campagne auprès du secteur privé pour le recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur de manière à améliorer l'encadrement dans les entreprises et renforcer leur compétitivité.

- Etablir un programme de prérecrutement ciblant les cadres et les techniciens qui seront embauchés dans le cadre des grands projets.
- Elargir les prérogatives de l'Agence tunisienne de coopération technique (Atct) en vue de renforcer son aptitude à faire employer des techniciens et des compétences dans les nouveaux marchés.
- Augmenter les fonds alloués au titre du financement des microprojets par les associations de développement de manière à faire passer le nombre des bénéficiaires de 72.000 à 90.000.
- Accélérer le rythme d'aménagement des zones industrielles tant publiques que privées, par la création de réserves foncières destinées à abriter ces zones aux environs de 3.000 hectares à court terme et atteignant 6.000 hectares à moyen terme.
- Equiper, au préalable, en réseaux externes, les zones industrielles inscrites dans la liste à priorité extrême et programmées dans le plan.
- Elaborer un programme intégral pour la construction de locaux industriels au profit de chaque gouvernorat prioritaire.
- **pour le soutien et les services à distance tout en veillant à développer davantage les services offerts dans ce pôle.**

— Réaliser des complexes industriels et technologiques en prolongement des pôles technologiques, chaque complexe comportant un espace administratif et de services, un espace technologique, un centre de télétravail, un centre d'appel, des locaux industriels et un village des métiers, ce qui serait à même de renforcer l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et consolider le rayonnement des pôles dans les régions concernées.

— **Entreprendre l'extension du pôle Elgazala des technologies de la communication à travers la réalisation d'un nouveau complexe technologique**

— Relier les grandes zones industrielles et les zones de services situées dans les chefs-lieux des gouvernorats et les grandes villes à un réseau moderne de communication utilisant les fibres optiques.

II - Dans le domaine des ressources humaines :

- Valoriser davantage les ressources humaines en adoptant les diplômes de certification des compétences dans les domaines de la maîtrise des langues, des logiciels et des systèmes informatiques afin de consolider le positionnement de la Tunisie sur la scène mondiale en matière de services d'appoint.



Suite page 2...

## Le Chef de l'Etat préside un Conseil Ministériel le 3 Juillet 2008

— Accroître les interventions du Fonds national de l'emploi 21-21 en faveur de 3.000 bénéficiaires supplémentaires.

Adopter un programme supplémentaire exceptionnel des chantiers nationaux et régionaux pour un montant de 15 millions de dinars qui seront répartis selon des critères objectifs tenant compte du nombre des chômeurs dans les milieux rural et urbain et du volume des investissements publics et privés en cours de réalisation de manière à optimiser les interventions des mécanismes actifs de l'emploi proportionnellement au nombre des chômeurs.

— Se conformer au principe de l'égalité des chances en matière de recrutement dans la Fonction publique et dans les entreprises du secteur public en adoptant des critères précis. Le Chef de l'Etat a recommandé d'accélérer le rythme de réalisation des projets publics, particulièrement ceux qui aident à profiter au maximum des possibilités de l'emploi direct. Deuxièmement : s'agissant de l'impulsion de l'investissement en tant que principal moteur de la croissance et de l'emploi, le Conseil a décidé ce qui suit :

I- Dans le domaine de l'infrastructure de base :

- Multiplier le nombre des ingénieurs et des techniciens supérieurs dans les spécialités prometteuses pour atteindre 7.000 ingénieurs par an.

Inciter les grandes sociétés à créer des centres de formation professionnelle intégrés pour la formation de compétences et d'expertises à leur compte ou au profit des entreprises actives dans le même secteur.

— Inciter les grandes sociétés à créer des centres de recherche et de développement en rapport avec leurs activités destinés à embaucher de hautes compétences et expertises tunisiennes. III - Dans le domaine du financement :

— Consolider les potentialités des banques en ce qui concerne l'évaluation des projets de financement qui leur sont soumis afin d'aider les promoteurs à approfondir et à parfaire leurs études avec l'assistance, le cas échéant, des bureaux d'étude spécialisés.

— Accompagner à hauteur de 40% les interventions du Fonds de promotion et de décentralisation industrielle (Foprodu) au titre de l'autofinancement des projets dans toutes les

régions.

— Faire bénéficier les activités de services à haute valeur ajoutée des avantages des petites et moyennes entreprises ainsi que de l'avantage de nouveau promoteur accordé par le Foprodu.

— Généraliser les pépinières d'entreprises au sein des instituts supérieurs d'agronomie.

— Intégrer davantage les pépinières d'entreprises dans les réseaux internationaux et tout particulièrement les réseaux euro méditerranéens.

— Conclure des contrats-programmes avec les groupements et les grandes entreprises afin de les inciter à investir dans les délégations prioritaires.

— Harmoniser les procédures des marchés publics aux spécificités du secteur de l'informatique et des systèmes d'information en ayant recours aux législations internationales en vigueur dans le secteur de l'industrie des logiciels et des contenus numériques.

## La promotion de l'investissement dans les TIC et le rôle du secteur financier

Dans une perspective imminente de promotion de l'investissement dans le secteur des TIC et en vertu d'un concours adéquat et conséquent du secteur financier en l'objet, le Ministère des Technologies de la Communication a organisé le 21 juillet 2008 au Pôle Elgazala des Technologies de la Communication un premier colloque régional intitulé : **La promotion de l'investissement dans les TIC et le rôle du secteur financier**,

Présidée par M. EL Hadj Gley, ministre des Technologies de la Communication, et M. Taoufik BAKKAR, le gouverneur de la Banque centrale, cette manifestation

a marqué la participation des représentants des secteurs bancaire, financier, des Technologies de la Communication (TIC) et de jeunes promoteurs et porteurs des projets.

M. El hadj Gley a mis l'accent sur la réalité et les perspectives de l'économie immatérielle en Tunisie. Il a insisté sur l'importance du projet d'extension du technopole d'Elgazala, et ce, pour stimuler davantage l'investissement dans le secteur Tic.

De même M. Taoufik BACCAR, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie a annoncé que les banques tunisiennes commenceront à appliquer les règles de Bâle II, au mois de novembre 2008.

M. BACCAR a précisé que ces règles visent à maîtriser et à gérer au mieux les risques bancaires, et ce, à travers le respect d'un ratio de fonds propres fixé par le comité de Bâle. Un tel choix exige des banques d'utiliser les TIC pour s'approvisionner à l'extérieur et pour sous-traiter une partie de leurs activités. A cette occasion, le Gouverneur de la BCT a mis l'accent sur l'importance du rôle des TIC dans la promotion d'une véritable industrie bancaire. Aussi, il a relevé que la révolution numérique a déjà permis de promouvoir de nouveaux produits financiers tels que la banque virtuelle, le e-commerce et les paiements électroniques.



## Attribution de la Licence pour le Pôle Elgazala pour l'utilisation de la Marque déposée « EC-BIC/CEEI »

Depuis 2007 le pôle Elgazala a rejoint le réseau européen des Centres d'Entreprises et d'Innovation (CEEI) ou « the European Business Innovation Center Network » (EBN) en statut de membre adhérent.

L'association EBN a démarré en tant que projet de la commission Européenne qui lui a attribué le 21 Décembre 2001, la mission de labellisation « BIC » des centres de soutien aux entreprises et d'innovation, qui respectent des critères de services à fournir aux entreprises et de qualité relativement exigeants.

Suite à sa demande, le pôle Elgazala a été évalué par un expert du réseau EBN pour valider la conformité des services qu'il offre aux entreprises par rapport aux exigences européennes.

Après validation du rapport d'évaluation de l'expert par le BQMC (Comité de labellisation de la marque CEEI) et ce le 25 juin 2008 à Bruxelles, le Pôle a été officiellement labellisé et est devenu un membre permanent de ce réseau. Cette labellisation permettra au Pôle Elgazala de partager la grande expérience des centres européens dans le domaine de l'accompagnement des entreprises, de l'incubation et de l'innovation et de mettre en réseau les entreprises tunisiennes avec leurs homologues européenne.

Elle permet également d'accéder aux projets européens auxquels participe EBN au profit de ses BIC et de leurs entreprises.



## Info Cyberparcs

Cyberparc de Gafsa 8-8-2008

Visite de Mr Elhadj Gley Ministre des Technologies de la Communication au cyberparc de Gafsa

**La promotion de l'investissement privé et le lancement de projets innovants dans le domaine des TIC à l'examen**

**Gratitude au Président Ben Ali pour la sollicitude dont il entoure les jeunes promoteurs**

M. El Hadj Gley, Ministre des Technologies de la communication, a présidé, le 8 Août 2008 au siège du gouvernorat de Gafsa, une séance de travail portant sur l'examen des moyens permettant de promouvoir l'investissement privé et le lancement de projets innovants dans le domaine des technologies de la communication.

Lors de cette réunion à laquelle ont assisté le gouverneur de Gafsa, ainsi que plusieurs jeunes entrepreneurs **qui ont à l'occasion exprimés leurs besoins**, le ministre a souligné le développement de l'environnement lié à l'investissement en Tunisie de façon générale, et dans la région de Gafsa, en particulier.

Par ailleurs, M. El Hadj Gley a mis en exergue le développement enregistré dans la région de Gafsa au niveau de la création d'entreprises opérant dans des secteurs prometteurs et tout particulièrement les centres d'appel qui ont permis la création d'un grand nombre de postes d'emploi au profit des diplômés de l'enseignement supérieur.

Le ministre a recommandé d'intensifier les programmes de formation et de mise à niveau destinés aux entrepreneurs en vue de développer leurs connaissances dans des activités innovantes dans les différentes spécialités demandées sur le marché du travail.

**Le ministre a également effectué une visite au cyberparc de Gafsa où il a pris connaissance de l'état d'avancement des travaux d'extension,**



## Cyberparc de Kasserine

visite de Mme la Secrétaire d'Etat au cyberparc de kasserine

Le 5-08-2008

Mme Lamia Chafaii Sghaier secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Technologies de la Communication, chargée de l'Informatique, l'Internet et des Logiciels libres, a effectué une visite de travail sur le site du Cyberparc de Kasserine, et ce en compagnie de la directrice générale du Pôle Elgazela ainsi que du directeur général de l'Agence tunisienne de l'Internet (ATI).

Le cyberparc de Kasserine héberge aujourd'hui huit entreprises opérant dans les technologies de l'information et de la communication (TIC)

La visite de Mme Chafaii dans la région s'inscrit dans le cadre des efforts entrepris par le ministère des Technologies de la communication visant à développer l'infrastructure télécom dans les régions, en général, et dans les cyberparcs, en particulier. Il s'agit également de promouvoir l'emploi des jeunes diplômés, d'encourager l'esprit d'entrepreneuriat et de diffuser la culture numérique.



*Échantillon d'Entreprises implantées au cyberparc de Kasserine*

NOUR PUB Tel: 24 27 80 19 [nouripub@yahoo.fr](mailto:nouripub@yahoo.fr) //

Société de conception, création et câblage des cartes Tel : 97 04 16 60

Fax : 77 47 87 00

### Présentation de l'activité Publicité:

Est un moyen de présentation mis en œuvre pour promouvoir la vente des produits ou des services, y compris les biens immeubles, les droits et les obligations.

### Cao .Dao :

Ensemble d'outils et de programmes informatiques permettant la conception et le dessin architectural, le calcul de la résistance des matériaux pour les structures ou les assemblages mécaniques, le calcul et la simulation des écoulements

### Impression Numérique grand format

Programmation : c'est la rédaction du code source d'un programme en utilisant plusieurs langages tel que :  
c++, java, visuel basic



### Description du projet

Nature du projet: conception création et câblage des cartes électroniques

Secteur d'activité: TIC

Raison sociale: S4c

Surface du terrain: 78m2

Forme juridique: SA

Capital Social: 80 000DT

Investissement: 200.000 DT

Emplois créés: 14

### Présentation de l'activité: la conception des cartes électronique

La création des cartes électroniques le câblage des cartes électronique innovation, maintenance, solutions techniques, répondre au besoin technique.





**Création de l'agence Nationale pour la recherche et l'innovation**

L'Agence nationale pour la promotion de la recherche et de l'innovation vient d'être créée en vertu de la loi n° 2008-60 du 4 août 2008, et ce, suite à une décision présidentielle.

Elle a pour missions :

l'appui aux entreprises économiques dans le diagnostic de leurs besoins en matière d'innovation et dans la résolution de leurs problématiques, et ce, à travers la création et l'animation des réseaux du partenariat pour l'innovation technologique constitués de structures de recherche, d'entreprises économiques et de structures d'appui,

- l'émission de son avis pour les financements accordés aux structures de recherche pour la protection, la valorisation de leurs résultats de recherche et le transfert de la technologie, ainsi que pour l'exécution de leurs projets de recherche et de développement, dans le cadre du partenariat avec les entreprises économiques,

- l'assistance des structures publiques de recherche dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la valorisation des résultats de la recherche et du transfert de la technologie,

- l'émission de son avis pour l'acquisition, la maintenance et l'exploitation des grands équipements scientifiques,

- l'émission de son avis aux demandes de bénéfice des avantages financiers présentées par les porteurs de projets de création d'entreprises innovantes, avant leur soumission à la commission spécialisée pour l'octroi de ces avantages,

- la diffusion des programmes et des mécanismes liés à l'innovation, à la valorisation des résultats de la recherche et au transfert de la technologie, ainsi que la promotion de la culture de l'innovation technologique,

- la contribution à la veille concurrentielle et à l'exploitation des résultats de la veille technologique,

- l'offre de service d'intermédiation entre les structures de recherche et les entreprises économiques ou des partenaires étrangers dans le cadre de la coopération internationale, ainsi que la prestation des services dans les

domaines de ses compétences, telles que l'expertise et l'évaluation des projets innovants.

Du 30 octobre au 2 Novembre 2008 cifco charguia  
<http://www.fadapbt.org>

**MED-IT@TUNIS 2008**  
**22&23 Octobre 2008**  
**au pôle Elgazala**



Convergences Expo 2008 se tiendra du 31 octobre au 02 novembre  
au Centre des Expositions International de la Médian de Hammamet



Visites au Pôle



**Mr Woo -Young Kwak,**  
**Executive Vice President**  
**LG Electronics Inc**  
A rendu visite au pôle Elgazala  
le 22 Août 2008  
Il a visité un échantillon  
d'entreprises implantées au pôle .



*Pôle Elgazala des Technologies  
de la Communication*

*La Cité Technologique des  
Communications 2008 La Gazelle -  
ARIANA—Tunisie*

*Tel: +216 71 856 600*

*Fax: + 216 71 857 600*

Retrouvez nous sur le web: [www.elgزالacom.nat.tn](http://www.elgزالacom.nat.tn)

[couriel@elgزالacom.nat.tn](mailto:couriel@elgزالacom.nat.tn)

Member of

